

Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 59  
Délégués présents : 30  
Absents : 29

Vote(s) pour : 30  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0  
Pouvoir(s) : 0

Date de convocation : 27 mars 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Séance du 3 avril 2024

\* \* \*

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte  
Secrétaire de séance : Monsieur Denis BLOUET, Délégué Titulaire du Syndicat mixte du SCoTAM

#### Délibération n°2024-08-0304 : Communication d'une décision prise par le Président

##### **Exposé des motifs**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité syndical du 23 septembre 2020 donnant délégation à Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCoTAM, pour certains domaines de sa compétence,

CONSIDERANT que ces décisions doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

##### **Délibération**

*Le Bureau entendu,  
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,*

DECLARE avoir reçu communication de la décision prise par le Président, détaillée ci-après :

##### **La signature de décisions confiant mandat spécial :**

- Déplacement de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCoTAM, pour participer au Conseil d'Administration n°1 de la Fédération Nationale des SCoT organisé le 6 février 2024 à 75000 PARIS (Décision n°01/2024).

Pour extrait conforme  
Metz, le 3 avril 2024

Le Président  
Monsieur Henri HASSER



Le secrétaire de séance  
Monsieur Denis BLOUET

